



**Caroline Siffrein-Blanc** est, maître de conférences au sein du Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles (UR 4690). Sa thèse de doctorat portait sur « La parenté en droit civil français. Étude critique ». Spécialisée en droit de la famille et de l'enfant, ses enseignements et ses recherches portent surtout sur la filiation, l'évolution des familles, la place de l'enfant dans la séparation de ses parents, la parole de l'enfant en justice et la protection de l'enfant en assistance éducative. Elle a publié récemment en 2019 : « La révolution des familles » ; « Les critères de la mise en place de la résidence alternée : étude de décisions de cours d'appel », « De la filiation à l'affiliation : quelle place pour la supériorité de l'intérêt de l'enfant ? ». Elle a notamment co-écrit un rapport sur « La question des liens en accueil familial "Qu'est-ce qui fait famille en accueil familial ?" », Rapport ONPE, 2017. En 2020, elle a menée deux études l'une sur les effets du confinement sur l'exercice de l'autorité parentale publiée à la revue droit de la famille (« **COVID-19 et autorité parentale : Quels impacts sur les droits et sur les relations parents-enfants ?** », *Revue droit de la famille*, nov. 2020 dossier n°21) et une autre étude intitulée « *La pratique de l'audition de l'enfant dans la procédure d'assistance éducative* » qui paraîtra prochainement.

Caroline SIFFREIN-BLANC

Née le 16 janvier 1981

13009 - Marseille, France

e-mail : [caroline.siffrein-blanc@univ-amu.fr](mailto:caroline.siffrein-blanc@univ-amu.fr)